



SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 3 avril 2023 à 19 h 00, exceptionnellement à la salle multifonctionnelle de Saint-Narcisse-de-Rimouski, et à laquelle étaient présents :

GUERTIN, Mario	Maire
BANVILLE, David	Conseiller #1
PROULX, Jonathan	Conseiller #2
CARON, Marie-Hélène	Conseillère #3
SOUCY, Guillaume	Conseiller #4
SOUCY, Gervais	Conseiller #5
DUCHESNE, Robert	Conseiller #6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

MOT D'OUVERTURE DU MAIRE

Monsieur le maire remercie tout le monde pour leur présence et souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans l'assemblée. Il indique que la réunion est exceptionnellement tenue à la salle multifonctionnelle dû aux travaux qui ont lieu dans la salle Anicet Proulx. Il remercie les employés municipaux pour le dévouement dans le projet de la réfection de cette salle pour la rapidité d'exécution.

20230401-- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur David Banville appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de procéder à l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant le point suivant;

- Dîner de la Ministre Maïté Blanchette-Vézina

20230402-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal du 06 mars dernier ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification à apporter ;

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy appuyé par monsieur Gervais Soucy de procéder à l'adoption du procès-verbal du 6 mars 2023.

20230403-COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer du mois de mars 2023 au montant 198 861.75\$. La directrice générale Vanessa Ruest-Vignola confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement de ceux-ci. La direction informe le conseil que des revenus de 20 291.54\$ ont été perçus lors

du mois de mars 2023.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été remise au membre du conseil municipal et ne comporte aucune demande ni questions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Anne Pineault et madame Françoise Soucy sont présentes dans l'assemblée et nous font part de leurs inquiétudes concernant l'état du chemin Duchénier. Monsieur Mario Guertin rassure l'assemblée sur la conscience du conseil municipal à cet égard et leur explique que ce n'est pas un manque de volonté mais bien un manque de moyens pour faire passer aux solutions qui les préoccupent. Il confirme qu'une démarche sera faite auprès des différents concernés afin de résoudre cette problématique dans les plus brefs délais.

RAPPORT SUR LES PLAINTES TRAITÉES DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ORDINAIRE

Une seule plainte a été reçue depuis la dernière séance. Celle-ci concerne le chemin Duchénier qui résulte de l'explication de monsieur Guertin dans le point précédent.

20230404- SOUMISSION ABBAT POUSSIÈRE

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues ;

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Gervais Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac C.C. pour le chlorure de calcium en flocons.

20230405-SOUMISSION RÉFECTION DE LA TOITURE SALLE ANICET PROULX

Il est proposé par monsieur Jonathan Proulx appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Réalisations Mul-Type au montant de 36 400\$ plus taxes pour la réfection de la toiture de la salle Anicet Proulx.

20230406-TÉLÉMÉTRIE

ATTENDU QUE des nouvelles normes sont imposées par le Ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE malgré les démarches de la direction générale une seule soumission a été reçue;

Il est proposé par monsieur David Banville appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie CD WARE TECHNOLOGIES afin de procéder à l'installation de la télémétrie dans les camions de voiries impliqués sur le réseau du Ministère des Transport du Québec.

20230407-NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Gervais Soucy au comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

Monsieur Gervais Soucy accepte.

202300408-NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OHRN

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy appuyé par monsieur David Banville et résolu à l'unanimité de nommer madame Jasmine Gosselin au conseil d'administration de l'OHRN pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski et ce pour une durée de 3 ans à compter du 5 avril 2023.

Madame Jasmine Gosselin accepte.

20230409- NOMINATION RÉSEAU BIBLIO

Il est proposé par monsieur Jonathan Proulx appuyé par monsieur David Banville et résolu à l'unanimité de nommer madame Camille Fluet responsable de la bibliothèque municipale et de nommer madame Marie-Hélène Caron représentante de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski auprès du Centre régional de services des bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent ; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

20230410-APPUI AUX PRODUCTEURS ACÉRIQUES

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité importante qui contribue à l'essor économique à la vitalité des municipalités et des MRC en région acéricole, notamment par ses 13 300 producteurs et productrices regroupés au sein de 8 000 entreprises;

ATTENDU QUE le Québec est un leader mondial de la production de sirop d'érable représentant 71 % de l'ensemble de la production;

ATTENDU QUE les exportations des produits de l'érable sont en forte hausse ces dernières années, dont 21 % en 2020 et 22 % en 2021;

ATTENDU QUE les produits de l'érable faits au Québec sont exportés dans 71 pays;

ATTENDU QUE la production de sirop d'érable du Québec a atteint un nouveau sommet avec une production de 211 millions de livres en 2022;

ATTENDU QUE cette production record engendrera pour la période 12 582 emplois équivalents temps plein, contribuera à hauteur de 1,133 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) et des revenus en taxes et impôts de 142,87 millions de dollars au Québec et dans le reste du Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit maximiser les bénéfices économiques et sociaux des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois et toutes les Québécoises;

ATTENDU QUE les bienfaits écologiques des superficies d'érablière actuellement en production acéricole sont évalués à 1,62 milliard de dollars par année;

ATTENDU QUE pour le même 100 hectares d'une érablière en forêt publique, les retombées économiques de la production et la transformation de sirop d'érable sont de 40 à 75 % supérieurs à la récolte et la transformation de feuillus durs;

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité durable qui permet la cohabitation des usages en forêt publique et la préservation de la faune et de la flore;

ATTENDU QUE le sirop d'érable fait partie de l'identité culturelle et gastronomique québécoise et que le gouvernement du Québec a désigné les traditions du temps des sucres comme élément du patrimoine immatériel du Québec;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a présenté le 26 mai 2022 son Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique (Plan directeur) qui a pour objectif d'encadrer, de manière cohérente à l'échelle provinciale, le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE le Plan directeur a fait l'objet de consultations publiques jusqu'au 26 juillet 2022;

ATTENDU QUE le MFFP et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) sont présentement en négociations sur le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE les PPAQ estiment qu'il faudra l'ajout de 36 millions d'entailles supplémentaires en forêt publique d'ici 2080, ce qui représente 200 000 hectares de forêt publique, pour assurer le futur à court, moyen et long terme de l'acériculture au Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire de protéger le potentiel acéricole et les érables du Québec pour assurer le développement de l'industrie acéricole.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE PAR monsieur Robert Duchesne APPUYÉE par monsieur Gervais Soucy.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par des membres du conseil municipal :¹

De reconnaître l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec;

D'appuyer les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à

long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

20230411-JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

20230412-CONGRÈS RÉSEAU ENVIRONNEMENT

ATTENDU QU'il s'agit d'un rendez-vous important pour nos secteurs d'hygiène du milieu et des travaux publics ;

ATTENDU QUE cette journée est une journée importante de réseautage ;

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy appuyé par monsieur Jonathan Proulx d'accepter les frais d'inscriptions pour messieurs Jean-Philippe Pelletier, Gerry Chapman et Gilles Théberge pour le congrès annuel du RÉSEAU ENVIRONNEMENT le 25 mai prochain.

20230413- FONDS DÉVELOPPEMENT RURAL- MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski], confirme avoir pris connaissance du projet Éclairage du terrain de balle de Saint-Narcisse-de-Rimouski déposé par la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette

pour l'appel de projet d'avril 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jonathan Proulx appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité que le conseil de Saint-Narcisse-de-Rimouski ;

Appuie le projet d'Éclairage du terrain de balle de Saint-Narcisse-de-Rimouski-de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski;

Confirme sa contribution au projet pour une somme de 40 000\$;

Dans le cadre d'un projet dont le promoteur est la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski, cette dernière désigne Andy Appleby à agir pour et au nom de l'organisme dans le cadre de cette demande à titre de signataire.

20230414-EMBAUCHE COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR 2023

Il est proposé par monsieur David Banville et appuyé par monsieur Robert Duchesne et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Maggy Soucy à titre de coordonnatrice du camp de jour 2023 au taux horaire de 19.00\$.

20230415- SIGNATAIRE AUX ACTES DE VENTES

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par madame Marie-Hélène Caron et résolu à l'unanimité d'autoriser Me Mélissa Bourque comme signataire aux actes de ventes concernant les lots 6 494 685 et 6 494 689 pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski à titre de vendeur.

20230416-FORMATION FQM POUR LE MAIRE

ATTENDU QUE la formation est nécessaire dans le cadre des fonctions du maire ;

ATTENDU QUE la formation portant sur l'interaction entre le maire et la direction est importante ;

ATTENDU QUE le maire s'engage à faire part des connaissances acquises à son conseil municipal et à la direction générale ;

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Mario Guertin à suivre la formation donnée par la FQM le 26 avril prochain au coût de 340.00\$.

20230417-SOUMISSION ASPHALTE FROIDE

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues ;

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire soit SEL WARWICK pour l'achat d'asphalte froide.

20230418-APPUI AU PROJET DE RÉALISATION D'UN SENTIER PÉDESTRE RELIANT LE PARC BEAUSÉJOUR À RIMOUSKI AU CANYON DES PORTES DE L'ENFER- TERFA À SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

Il est proposé par madame Marie-Hélène Caron et appuyé par monsieur Jonathan Proulx résolu à l'unanimité d'appuyer la pertinence du projet de réaliser un sentier pédestre reliant Rimouski et le Haut Pays. La réalisation de ce projet permettra de bonifier et de diversifier l'offre d'attrait dans ce secteur de la région.

20230419-DON SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité de procéder à un don de 50,00\$ pour "LA MARCHE POUR L'ALZHEIMER" qui se tiendra le 28 mai prochain.

20230420-DON AUTORISÉ

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par madame Marie-Hélène Caron résolu à l'unanimité d'ajouter le don pour la Société d'Alzheimer Bas-Saint-Laurent de 50,00\$ aux dons autorisés annuellement.

20230421-OFFRE DE SERVICE EMILIE DEXTRAZE- COMPTABILITÉ

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy appuyé par monsieur Gervais Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de madame Émilie Dextraze afin d'amener son aide dans le processus d'audit des états financiers 2021 et 2022 au tarif de 60,00\$ de l'heure.

20230422-NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu trois soumissions ;

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Gervais Soucy résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire soit NETTOYAGE SIMCO CONSTRUCTION au prix de 2242.01\$ taxes incluses.

20230423- BACS DE RÉCUPÉRATION SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE la demande a été faite par des citoyens ;

ATTENDU QU'un bac de récupération est déjà prêté par la municipalité ;

Il est proposé par monsieur David Banville appuyé par monsieur Jonathan Proulx résolu à l'unanimité de procéder au prêt d'un bac de récupération supplémentaire aux résidents qui en feront la demande à la municipalité.

20230424-

20230427-AVIS DE MOTION

Monsieur Gervais Soucy, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera présenté, à une séance subséquente, le projet de règlement numéro 381-2023 modifiant le règlement numéro 298 –

Règlement relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils.

20230426- DÎNER DE LA MINISTRE MAÏTÉ BLANCHETTE-VÉZINA

Il est proposé par monsieur David Banville appuyé par madame Marie-Hélène Caron et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Mario Guertin et madame Vanessa Ruest-Vignola de participer au dîner de la ministre madame Maïté Blanchette-Vézina présenter par la Chambre de commerce de Rimouski-Neigette.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assemblée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

20230427 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Hélène Caron, résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h30.



Mario Guertin
Maire



Vanessa Ruest-Vignola
Dir. gén. et greff.-trés.